

<https://pierre-alainmillet.fr/La-ville-se-donne-les-moyens-d>



Une étude sur la qualité de l'air fait réagir
l'opposition!

La ville se donne les moyens d'évaluer la qualité de l'air

- Délibérations - Conseil Municipal -



Date de mise en ligne : dimanche 31 octobre 2010

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Le conseil municipal de ce 25 Octobre a voté une subvention exceptionnelle au Coparly, association chargé de la surveillance de la qualité de l'air. Ce rapport, finalement voté à l'unanimité, a provoqué deux questions de l'opposition. Mme Soudan s'inquiétant de l'utilité d'une nouvelle étude sur un sujet déjà connu et rappelant que l'usine Carbone Savoie était le site le plus polluant en « HAP » de la région. Mr Girard se demandant comment les résultats de cette étude allait être utilisé pour les habitants.

Concernant l'utilité de cette étude, je propose à ceux qui s'interrogent de contacter l'organisme Coparly directement . De mon côté, je n'imagine pas un seul instant que cet organisme reconnu, qui regroupe les collectivités, les entreprises, les associations, et qui assure depuis des années une surveillance sans cesse améliorée de la qualité de l'air, puisse proposer à la ville une étude « inutile » !

J'ai pu constater à chaque fois que je les ai rencontré, au contraire, qu'ils accumulent une connaissance et une expérience très utile sur ce sujet, autant pour la pollution industrielle que pour celle des transports ou du chauffage. Nous affichons d'ailleurs à l'entrée en mairie les indicateurs quotidiens que publie le Coparly et nous travaillons pour intégrer sur notre site internet ces informations et les liens vers les observations plus précises concernant la ville.

Donc, bien sûr, cette étude est utile et permettra au Coparly une comparaison entre plusieurs villes puisqu'elle est conduite parallèlement avec Grenoble, St-Etienne. Mais si la ville a répondu positivement à cette proposition, c'est que nous écoutons ce que les Vénissians nous disent !

Fin 2009, nous avons plusieurs témoignages d'habitants se plaignant de la mauvaise qualité de l'air, et le maire de l'époque, André Gerin, avait d'ailleurs pris l'initiative de faire fermer la chaudière nr 2 de l'ancienne chaufferie bois, dont les mesures avaient montré qu'elle ne respectait pas du tout les normes de pollution. Mais ce n'était pas la seule source de pollution bien sûr, et il est difficile de connaître la part respective du chauffage, de l'industrie et du transport. Nous savions d'autre part que la consommation de fuel lourd (le CHV) à la chaufferie ne permettait pas de respecter les normes de pollution, et nous étions justement en train de réfléchir, après les urgences de la reconstruction de la chaufferie bois, à la question du remplacement du fuel.

Enfin, nous savions que l'entreprise Carbone Savoie avait confirmé son investissement de 18M€ pour changer tout le dispositif de filtration des fumées afin de respecter les futures normes européennes de 2012, notamment concernant les HAP.

C'est pourquoi d'ailleurs cette étude observe non seulement des polluants « classiques » comme le HAP, mais aussi le levoglucosan, un sucre caractéristique de la combustion du bois, et qui est donc un « marqueur » de la pollution liée au chauffage bois.

Dans ce contexte, cette étude est importante pour bien comprendre la situation vécue par les Vénissians et pouvoir dans 1 ou 2 ans, vérifier si les projets en cours (investissement de Carbone Savoie, reconstruction de la chaufferie bois avec une installation plus performante au plan environnemental que la norme, remplacement du CHV par une chaufferie gaz) auront l'impact attendu sur la qualité de l'air. Par exemple, est-ce que ce seront les transports et la pollution liée aux infrastructures routières (périphérique, boulevard urbain sud) qui deviendront l'enjeu principal ?

Enfin, bien entendu, nous ne faisons pas ces études pour les garder secrètes ! Au contraire, les résultats seront

La ville se donne les moyens d'évaluer la qualité de l'air

présentés dans une rencontre du conseil citoyen du développement humain durable dès que possible. Et nous pourrons ensemble utiliser ces études pour prendre de nouvelles initiatives.

Je pense d'ailleurs que nous pourrons aussi organiser de nouveau une rencontre avec l'entreprise Carbone Savoir. Les phases d'études doivent être bientôt terminées et donc nous aurons certainement l'occasion en 2011 lors d'une visite de site ou d'une rencontre en mairie, de prendre connaissance du projet et de son calendrier.